



Clermont, le 26 mars 2020

Véronique BEAULIEU
Directrice de l'E. E. Pierre Viénot

Aux parents des élèves de CM2 et ULIS
Scolarisés au collège en 2020-2021

Madame, Monsieur,

Comme tous les ans, nous devons procéder à l'inscription de votre enfant dans le second degré. La situation actuelle nous demande de nous adapter. Aussi veuillez trouver en fichiers joints les documents suivants :

1. ACADÉMIE SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC ⁽¹⁾ – Volets 1 et 2

Année scolaire 2020-2021

- *Le compléter directement sur votre ordinateur pour ceux qui utilisent WORD, le sauvegarder et me le renvoyer sur la boîte mail ci-dessous.*

ce.0600673f@ac-amiens.fr

- *OU imprimer (le format PDF), le compléter à la main lisiblement, le scanner et me le renvoyer sur la boîte mail ci-dessus.*

2. NOTE AUX FAMILLES RELATIVE A L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (rentrée scolaire 2020)

« Rappel, les élèves sont affectés dans le collège public de secteur correspondant à leur domicile. La dérogation n'est pas de droit... »

- *Il faut en cas de demande de dérogation, écrire une lettre argumentée et donner des justificatifs.*
- *Si vous vous posez des questions ou avez besoin d'aide pour remplir la fiche liaison vous pouvez écrire sur la boîte mail professionnelle de l'enseignante de votre enfant.*

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer l'assurance de ma sincère considération.

V. BEAULIEU,
Directrice